

Fournisseurs d'articles – FAQ

Tandis que nous continuons à utiliser de nouvelles méthodes de travail dans le cadre du déploiement de notre nouvel écosystème d'approvisionnement, nous reposerons nos efforts sur les renseignements affichés dans cette FAQ. Nouveau contenu ou mise à jour comme indiqué.

La présente FAQ fournit de l'information générale aux fournisseurs d'articles; pour les questions sur la façon de procéder tandis que vous vous familiarisez avec les nouveaux processus et les nouvelles exigences de Suncor avec le réseau Ariba, veuillez consulter la FAQ sur les transactions du réseau Ariba sur Ariba.

Pourquoi Suncor a-t-elle choisi le réseau Ariba?

Ariba crée de la valeur pour Suncor et notre communauté de fournisseurs en offrant une méthode de collaboration standard et rationalisée. Ariba sera utilisé pour la gestion de la transaction des biens, ce qui automatisera l'échange des bons de commande, des confirmations, des avis d'expédition anticipés et des documents de facturation pour l'approvisionnement en articles.

Les fournisseurs doivent-ils assumer des coûts pour intégrer le réseau Ariba?

Aucuns frais ne seront imposés aux fournisseurs qui effectueront des transactions avec Suncor sur le réseau Ariba, puisque Suncor parraine un programme de financement par l'acheteur.

Le réseau Ariba est-il la meilleure méthode ou la méthode privilégiée pour procéder à la transaction d'articles avec Suncor à l'avenir?

Oui. Dès 2022, le réseau Ariba devient la méthode privilégiée pour procéder à la transaction de commandes d'articles avec Suncor. Nous prévoyons que la grande majorité, voire la totalité des commandes d'articles, sera traitée dans Ariba.

Quand les fournisseurs devront-ils utiliser Ariba pour faire affaire avec Suncor?

En ce qui concerne la gestion de l'approvisionnement en articles, Suncor échelonnera les efforts de migration sur une période de 12 à 18 mois à partir de 2022. La planification de ces vagues assurera la réussite de l'expérience de migration vers le réseau Ariba pour les fournisseurs. Les invitations pour participer à une vague planifiée ont débuté en 2022 et se poursuivront en 2023. La formation liée au réseau Ariba sera prévue dans le cadre de chaque vague planifiée.

Les fournisseurs auront-ils besoin à la fois d'Ariba SLP et du réseau Ariba après la mise en service?

À compter du 6 avril 2022, les fournisseurs d'articles auront besoin à la fois d'un compte Ariba SLP et d'un compte du réseau Ariba.

- Tous les fournisseurs d'articles et de services (qualifiés) actuels ont été migrés par Suncor au module Cycle de vie et rendement des fournisseurs Ariba (Ariba SLP) pour le lancement.
- Après le lancement, nous commençons le travail avec tous les fournisseurs pour valider les données d'inscription et remplir les exigences de qualification dans l'outil SLP d'Ariba.

Fournisseurs d'articles – FAQ

Cette approche permettra d'échelonner les efforts de migration au cours des mois suivant le lancement.

- Les fournisseurs recevront un courriel pour finaliser la configuration du compte de leur entreprise pour Ariba SLP ou le réseau Ariba.
- Les fournisseurs peuvent utiliser le même numéro d'identification du réseau Ariba (ANID) pour les deux comptes.
- Vous pouvez lier votre compte existant ou vous inscrire si votre entreprise n'a pas de compte.
- [Passez en revue la présentation](#) ou [regardez l'enregistrement](#) pour savoir comment Suncor utilisera Ariba SLP pour les processus de qualification et de préqualification. Les sujets présentés sont, notamment : les activités de migration, les exigences de maintenance des données et la façon dont Ariba SLP s'intègre au nouvel écosystème d'approvisionnement de Suncor et est activé avec la migration de Suncor vers SAP S4.

Que se passe-t-il si je n'ai pas reçu d'invitation de Suncor à rejoindre le réseau Ariba?

Tous les fournisseurs d'articles qui ont migré vers le réseau Ariba le 6 avril ont reçu leur invitation de Suncor. Afin d'assurer une expérience de migration réussie pour les fournisseurs, la migration vers le réseau Ariba sera effectuée par migrations échelonnées jusqu'en 2023.

(Mis à jour) Comment puis-je soumettre des factures jusqu'à ce que je sois configuré sur le réseau Ariba?

Un processus temporaire dans le cadre duquel des courriels seront envoyés pour échanger l'information sur les transactions sera mis en place pour les fournisseurs de l'approvisionnement en articles jusqu'à ce que leur migration vers le réseau Ariba soit terminée. Suncor enverra les bons de commande par courriel et les fournisseurs devront faire parvenir leurs factures aux Comptes fournisseurs. Ce processus provisoire pour les transactions d'approvisionnement d'articles assurera le flux continu des affaires avec nos fournisseurs pendant cette période de transition.

(Nouveau) Nos exigences liées à la soumission des factures pour les fournisseurs de Suncor ont été mises à jour dans le cadre de la migration de Suncor à SAP S/4. Pour en savoir plus, passez en revue l'information mise à jour disponible sous Approvisionnement et facturation sur suncor.com.

Quels autres changements attendent les fournisseurs?

Avec la migration de Suncor à SAP S4, les bons de commande à plusieurs lignes seront divisés en de multiples bons de commande.

(Mis à jour) Comment le paiement de mes factures sera-t-il touché par ces changements?

Le processus de règlement de reçus évalués qui est actuellement appliqué pour l'approvisionnement en articles a été graduellement éliminé avec la migration vers SAP S4 le 6 avril. À l'avenir, toutes les factures liées à un bon de commande d'articles, y compris celles qui

Fournisseurs d'articles – FAQ

étaient autrefois réglées par le processus de règlement de reçus évalués, doivent être soumises à Suncor pour qu'un paiement soit versé. La plateforme Ariba constitue la méthode privilégiée pour la soumission des factures; elle propose la manière la plus rapide et la plus fiable d'assurer le traitement et le paiement des factures.

Lors de la séance d'information pour les fournisseurs, il a été annoncé que les fournisseurs d'articles nord-américains disposant de plus de 50 documents annuels (BC/facture) migreront vers le réseau Ariba pour la mise en service. Qu'est-ce que cela signifie pour les fournisseurs ayant moins de 50 documents?

Sur la base de la configuration actuelle du réseau Ariba que Suncor met en œuvre pour la mise en service, la migration des fournisseurs d'articles avec moins de 50 documents annuels n'est pas logique pour le moment; cette approche sera réexaminée plus tard dans l'année. Nous demandons aux fournisseurs de suivre le processus de soumission provisoire jusqu'à nouvel ordre.

Remarque : Ces fournisseurs ont toujours besoin d'un compte Ariba SLP pour continuer à faire affaire avec Suncor après la mise en service. Pour plus d'information, consultez la FAQ sur la transformation de la chaîne d'approvisionnement.

Comment sont comptabilisés les documents annuels?

Chaque BC compte comme un document; chaque facture compte comme un document. Si un fournisseur a un bon de commande avec 12 factures mensuelles, le nombre total de documents annuels est de 13.

Si vous avez des questions :

- **Soutien SAP Ariba :** Votre ressource de soutien pour la configuration du compte, les problèmes liés à l'accès et au mot de passe, et les difficultés techniques avec la plateforme. Veuillez communiquer directement avec Ariba, [Centre de soutien SAP Ariba](#).
- **Aide aux fournisseurs :** Pour les questions liées aux problèmes de facturation et de paiement, et les demandes de remise. Veuillez envoyer un courriel à supplierhelp@suncor.com.

Si vous n'avez pas trouvé les réponses à vos questions dans les ressources publiées sur Ariba ou notre [portail d'information](#), veuillez écrire à supplierenablement@suncor.com.